

**ON Semiconductor**



**Compte-rendu  
de la réunion du CHSCT du  
25 Mars 2014**

**La composition de l'assemblée était la suivante :**

Yolande De Busschop	Présidente du CHSCT
Jean-Louis Samudio	Secrétaire du CHSCT
Thierry Sutto	Membre du CHSCT
Martial Bouyer	Membre du CHSCT
Carolina De Landsheer	Directrice Ressources Humaines Europe
Olivier Vannier	Responsable sécurité du site Toulouse
Sophie Baquié	Collaboratrice Ressources Humaines
Pascal Aigouy	Collaborateur de la Présidente ON SEMI France
Bernard Clarysse	Délégué syndical
Christophe Costes	Psychologue du travail- SAMSI

**Excusés :**

Patrice Levent	Site manager Vélizy
Nadège Pascaud	Agent de prévention CRAM
Docteur Redor	Médecin du travail du site de Vélizy
Christophe Basso	Site manager Toulouse
Docteur Mairet-Bède	Médecin du travail du site de Toulouse

**Absents :**

Cécile Le Quer	Inspectrice du travail Toulouse
Brigitte Benoit	Inspectrice du travail Velizy



Yolande de Busschop rappelle l'**ordre du jour** :

1. Approbation du PV de la réunion CHSCT du 17 Décembre
2. Point sur les accidents du travail et trajets/ Revue des indicateurs RPS
3. Présentation des 1<sup>er</sup>s résultats de l'enquête RPS 2014
4. Recours aux conventions de forfait, modalités de suivi de la charge de travail - information & consultation
5. Rapport annuel – information & consultation
6. Programme annuel – information & consultation
7. Présentation de l'inspection trimestrielle du CHSCT
8. Questions diverses

***1. Approbation du PV de la réunion CHSCT du 17 Décembre 2013***

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

***2. Point sur les accidents du travail-accidents de trajet et Revue des indicateurs RPS***

Accidents et incidents survenus pendant le quatrième trimestre 2013:

- Accident de travail : 0
- Accident de trajet : 0

Sophie Baquié a présenté aux élus membres du CHSCT les indicateurs RPS pour le quatrième trimestre 2013 (voir annexe 1).

- 6 arrêts de travail
- 41 jours d'Incapacité Temporaire de Travail (ITT)
- 6 personnes avec un arrêt de travail
- 0 personnes avec deux arrêts de travail
- 0 personnes avec trois arrêts de travail

Baisse du nombre de jours d'arrêt de travail par rapport au troisième trimestre 2013 car moins d'hospitalisation ou de longues périodes de repos.



Entrée & Sortie pour le troisième trimestre :

- Sortie : 1 personne liée au dernier plan de licenciement.
- Entrée : 0 personne embauchée.

Ces indicateurs RPS ne font pas apparaître directement de risques psychosociaux.

### **3. Présentation des 1<sup>er</sup> résultats de l'enquête RPS 2014**

Christophe Costes, Psychologue du travail du SAMSI, nous présente et commente les résultats de l'enquête Risques psychosociaux 2014 réalisée au sein des entités ON Semiconductor en France (voir annexe 2)

Le questionnaire Karasek a été utilisé lors de cette étude pour évaluer le niveau de stress des employés. Il se base sur un modèle autonomie/demande. Les employés qui se trouvent dans une situation dite « tendue » sont caractérisés par une demande forte avec une autonomie faible.

Le taux de participation à l'enquête est de 88%. Ce qui permet d'avoir une forte représentativité. Même taux qu'en 2012.

Les variables d'entreprise, tels que, la répartition entre sites, les anciennetés, les groupes, sont similaires à 2012.

Les entités ON Semiconductor montre un taux de « Job strain » de 35%. Une amélioration notable est à remarquer par rapport au chiffre de 2012 (42%). Cependant ce taux est supérieur à la moyenne du SUMER 2010 qui est de 25%.

Par rapport à 2012, la majorité des employés reporte une augmentation de la demande.

Les groupes les plus exposés sont

- **Les salariés de Vélizy**
- **Les salariés ayant une ancienneté comprise entre 10 et 15 ans au sein de ON Semiconductor**
- **Les contributeurs individuels**
- **Sur la base de la variable groupe de travail:**
  - Groupe 2 - Test, Project Leader, Application & Systems Design Engineer**
  - Groupe 3 - Sales, FAE & Marketing**

A noter que le groupe 4 (Support, Finance.....) n'est plus dans cette catégorie comparé à 2012. Il reste cependant supérieur à 25%



Ces groupes se plaignent principalement d'un morcellement du travail et d'un manque de prévisibilité ainsi que des compétences actuelles non valorisées dans le groupe vente.

Martial Bouyer et Bernard Clarysse expliquent ce dernier point par une augmentation des tâches répétitives et administratives chez les vendeurs.

Ces procédures ventes sont mondiales, il est donc difficile de changer rapidement ces processus. Cependant Carolina de Landsheer nous informe qu'elle avait entamé des discussions avec Paul Rolls et Enrico Corti pour travailler sur une amélioration des procédures Ventes car l'enquête de satisfaction ON SEMI Corporate avait aussi reporté un faible résultat de satisfaction dans les équipes ventes.

Les élus du CHSCT proposent que les résultats soient présentés au comité de pilotage lors d'une réunion d'information puis de programmer une deuxième session avec le CP RPS pour étudier les actions permettant de comprendre les causes de stress dans les groupes à risques et mettre en place les outils pour améliorer la situation. Les dates de ces réunions seront prochainement programmées.

Mr Costes réalisera plus de comparaisons spécifiques dans le groupe 2-3 pour essayer de mieux cerner la problématique et noter si une amélioration dans le groupe 2 a été remarquée malgré les actions menées en 2013.

Il propose la mise en place de grille d'entretien. Il nous enverra la procédure et les documents nécessaires à la réalisation.

Les groupes les moins exposés sont

- Les salariés ayant une ancienneté de moins de 5 ans*
- Gestion d'équipe (Responsabilité hiérarchique de personne(s))*
- Groupe 1 - Design, Layout & Charac*

Mr Costes conseille d'analyser ce qui se fait de bien dans ces groupes pour essayer de l'appliquer aux groupes « tendues ».

#### **4. Recours à la convention de Forfait – modalités de suivi de la charge de travail**

Sophie Baquié nous présente la convention de forfait jour (voir annexe 3 ). Il n'y a pas de changement sur le formulaire et l'analyse des résultats par rapport à 2013.

La fréquence sera d'un entretien forfait jour par an. Il sera programmé en Juin pour ne pas être en conflit avec les « appraisals » du début d'année.

Ce forfait jour permet à l'entreprise de prouver, lors de contrôle de l'inspection du travail ou litige devant les prudhommes, que les cadres suivent bien les aspects légaux des horaires de travail.



Les élus du CHSCT pointent l'importance que 100% des formulaires soit récolté par la DRH. Ce qui n'est pas toujours le cas.

Les déclarations des jours de congés et d'absence, via LE KIOSQUE, sont aussi utilisées pour prouver les 213 jours de travail par an.

Les non cadres sont en horaires annualisés (35h/semaine en moyenne sur l'année avec 13 jours de RTT par an)

Les élus du CHSCT donnent un avis favorable à la convention forfait/jour

## **5. Rapport Annuel**

Olivier Vannier commente le Rapport Annuel 2013 (voir annexe 4)

Les élus membres du CHSCT approuvent le rapport.

## **6. Programme Annuel.**

- Organisation du vaccin contre la grippe.
- Organisation d'une prise de sang.
- Groupes d'expression suivant le Plan RPS
- Enquête RPS 2014. Questionnaire anonyme envoyé à tous les employés
- Suivi du Plan d'action et de prévention des R.P.S
- Visite des locaux par une IPRP/Ergonome du SAMSI .
- Surveillance du chauffage et de la climatisation par mesure température / hygrométrie à différents endroits du bâtiment, et aux différentes saisons ; contrôle de la qualité de l'air ambiant.
- Recyclage annuel réglementaire des formations secouristes.
- Exercice annuel d'évacuation incendie.
- Vérification périodique des extincteurs.
- Vérification annuelle des équipements électriques.
- Etablissement de nouveaux plans de prévention si nouveaux sous-traitants.
- Habilitations électriques / recyclages
- Rapport annuel d'activité.
- Revue du document unique
- Election du CHSCT

L'IPRP du SAMSI organisera en Mai une session de rappel sur l'ergonomie au bureau ainsi qu'une visite des locaux pour conseiller les employés sur leur posture devant leur poste de travail.



Les élections du CHSCT seront organisées en Juin après celles du CE.

Martial Bouyer suggère que les nouveaux employés embauchés sur Velizy suivent de manière automatique une habilitation électrique comme cela est le cas sur Toulouse.

## **7. Présentation de l'inspection trimestrielle (Toulouse et Vélizy)**

### **Inspection de Vélizy :**

Martial Bouyer reporte que 6 à 7 employés continuent de se plaindre de sécheresse cutanée et oculaire.

Une analyse de l'air a été réalisée par l'APAVE qui ne fait apparaître aucune anomalie. Le niveau d'humidité est légèrement bas. Cependant aucune mesure n'a été faite sur le débit d'air renouvelé. Le CHSCT demande que cela soit réalisé.

Martial Bouyer a contacté le médecin du travail qui a proposé la venue d'un IPRP pour réaliser de nouvelle mesure. Celui-ci se rendra dans les locaux en Avril.

Olivier Vannier propose que les employés ayant des problèmes de sécheresse cutanée ou oculaire demandent une visite médicale au médecin du travail pour une recherche commune de symptômes. Martial Bouyer en discutera avec les employés concernés. Aucune cause n'a pour l'instant été trouvée.

Le PTI a été installé à Vélizy. Cependant on a pu noter des problèmes d'oubli de recharge de l'appareil. Patrice Levent, Martial Bouyer et Olivier Vannier feront une communication aux personnes concernées pour leur expliquer la procédure à suivre.

Martial Bouyer a établi une liste de tous les tableaux, meubles à fixer et autres petites tâches à réaliser. Olivier Vannier se rendra à Velizy le 27 Mars pour clôturer ces actions.

Martial Bouyer reporte qu'il faudrait installer des prises électriques supplémentaire pour que la femme de ménage ne soit pas obligé d'utiliser une multiprise dont l'emplacement est aujourd'hui gênant. Olivier Vannier rencontrera le propriétaire des locaux le 27 Mars pour lui en parler.

### **Inspection de Toulouse :**

Le PTI et le badge d'ouverture de porte ont été installés au Magasin.

Un Groom plus un arrêt de porte seront bientôt installés sur la porte du service Design ,coté Toilettes.

Le Garage à Vélo sera fermé. Un devis a été reçu.

Une Camera de surveillance grand champ sera installée pour surveiller l'entrée du bâtiment incluant le parking vélo, moto et visiteurs. Des devis sont en cours.



## 8. Questions diverses

Jean-Louis Samudio reporte que 8 employés ont été affectés par une intoxication alimentaire le 25 Février dans le restaurant d'entreprise Thales-Sodexo.

Ils avaient tous mangé des pâtes aux fruits de mer/saumon.

Olivier Vannier a contacté le gérant du restaurant pour connaître la cause du problème. Il apparaît qu'une rupture de la chaîne du chaud a entraîné la prolifération d'une bactérie. Le rapport définitif et officiel de l'agence régionale de santé nous sera communiqué dès qu'il sera publié.

Le CHSCT a fait parvenir à l'ARS les questionnaires des 8 employés.

Le Restaurant d'entreprise a décidé d'arrêter le libre service concernant les pâtes en sauce.

Olivier Vannier prendra contact avec Le CE de Thales pour mettre en place une procédure d'alerte dans ce cas bien précis car aucun message officiel n'est parvenu à ON SEMICONDUCTOR pour l'informer d'un cas d'intoxication alimentaire.

Toulouse le 25 Mars 2014.

Yolande De Busschop  
Président du CHSCT

A blue ink signature of Yolande De Busschop, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Jean-Louis Samudio  
Secrétaire du CHSCT

A black ink signature of Jean-Louis Samudio, featuring a large, sweeping loop and a long horizontal line extending to the right.



# **ANNEXE 1**



	Niveau de satisfaction (1-2-3-4)*		Oui -Non	Commentaires si Non	Oui -Non	Détails
<b>Charge de travail (importance, répartition, évolution, impact des périodes de vacances)</b>						
<b>Organisation du travail dans l'entreprise et le service</b>						
<b>Articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et familiale</b>						
<b>Rémunération (en lien avec le poste occupé, les responsabilités, le temps de travail)</b>						
<b>Autres thèmes abordés dans l'entretien ( à préciser)</b>						

**conclusions :**

**Nom et signature du collaborateur**

**Nom et signature du Manager :**

\* niveau de satisfaction

1- très satisfaisant

2- satisfaisant

3- insatisfaisant

4- problème soulevés

---

## FORFAIT EN JOURS ET SUIVI DE LA CHARGE DE TRAVAIL

- B – Analyse des résultats de l’entretien et suivi :
- Les entretiens permettent de suivre de manière l’évolution positive ou négative sur les différents thèmes. Le formulaire qui prévoit une note de satisfaction de 1 à 4 attribuée par le collaborateur est un indicateur objectif qui permet de mesurer de manière précise les résultats.
- les résultats sont analysés par le service des Ressources Humaines et si des problèmes individuels sont détectés un suivi est mis en place et un plan d’action est mis en œuvre ( les notes 4 font systématiquement l’objet d’un suivi ).

---

# FORFAIT JOURS ET SUIVI DE LA CHARGE DE TRAVAIL

## III – Vers un renforcement des garanties ?

Une jurisprudence récente qui tend à se confirmer considère que les mesures de contrôle du forfait jours doivent être de nature à garantir que l'amplitude et la charge du travail restent raisonnables et assurent une bonne répartition dans le temps du travail de l'intéressé, et donc à protéger la sécurité et la santé du travailleur.

L'accord de branche de la Métallurgie sur les forfaits jours qui est applicable à notre société a été reconnu valide par la cour de cassation.

De plus en plus de sociétés contrôlent effectivement les amplitudes de travail par un dispositif de badge ou un système auto déclaratif afin de disposer d'éléments objectifs.

La société a jusqu'à ce jour privilégié l'autonomie des collaborateurs dans la gestion de leur activité et le dialogue entre le Manager et le collaborateur pour garantir une charge de travail raisonnable. Un renforcement des obligations de l'employeur en ce qui concerne les garanties n'est pas encore d'actualité mais pourrait se dégager des jurisprudences à venir.



---

## Arrêts de travail en Q4 2013

- 6 arrêts de travail
- 41 jours d'incapacité temporaire de travail
- 6 personnes avec un arrêt de travail
- 0 personne avec 2 arrêts de travail
- 0 personne avec 3 arrêts de travail

# Arrêts de travail en Q4 2013

Dpt	Effectifs au 1er octobre 2013	nbre de jours d'arrêts de travail	nbre d'arrêts de travail	nbre de personnes avec 1 arrêt	nbre de personnes avec 2 arrêts	nbre de personnes avec 3 arrêts
6051	1					
6201	1					
7141	3					
7142	1					
7188	1					
7204	1					
7213	33					
7215	11					
7218	7					
7225	1					
7261	8	10	2	2		
7283	1					
8101	5	3	1	1		
8106	4					
8110	2					
8114	3					
8125	3					
8145	3	5	1	1		
8181	7					
8186	2					
8209	1					
8217	1					
8501	1					
9401	2					
9402	4	23	2	2		
<b>Grand Total</b>	<b>107</b>	<b>41</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	

Dpt 9402 : => 1 opération

# Entrées / Sorties en Q4 2013

Dpt	Effectifs au 1er octobre 2013	total départs	dont volontaires	dont involontaires	Embauches
6051	1				
6201	1				
7141	3	1		1	
7142	1				
7188	1				
7204	1				
7213	33				
7215	11				
7218	7				
7225	1				
7261	8				
7283	1				
8101	5				
8106	4				
8110	2				
8114	3				
8125	3				
8145	3				
8181	7				
8186	2				
8209	1				
8217	1				
8501	1				
9401	2				
9402	4				
total	107	1	0	1	0



# **ANNEXE 2**



# SAMSI

T o u l o u s e

La santé au Travail

## ON SEMICONDUCTOR Mars 2014

Résultats du questionnaire KARASEK

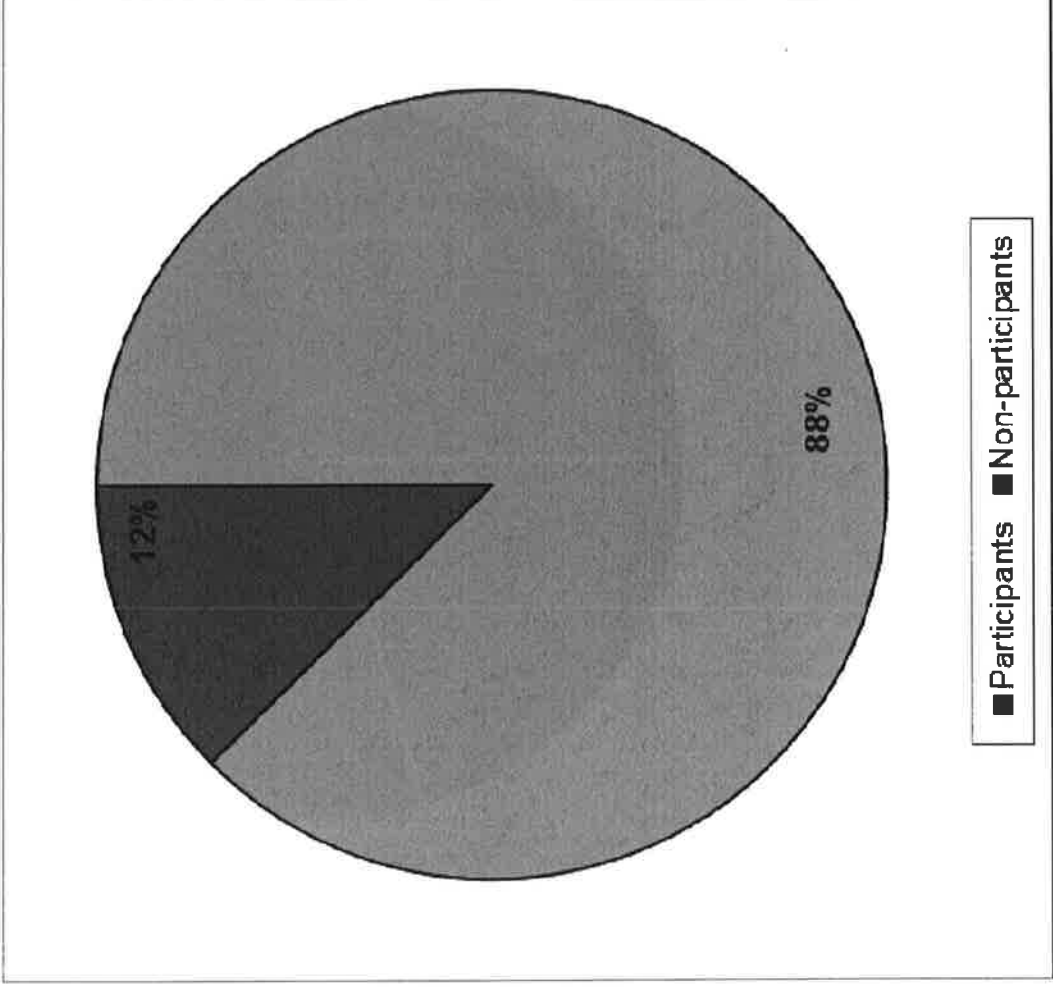


## Définition des RPS

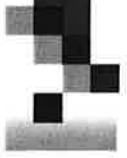
- D'après le récent rapport du collège d'expertise présidé par M. GOLLAC en 2011:  
« [...] il convient de considérer que ce qui fait qu'un risque pour la santé au travail est psychosocial, ce n'est pas sa manifestation, mais son origine: **les risques psychosociaux seront définis comme les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.** »



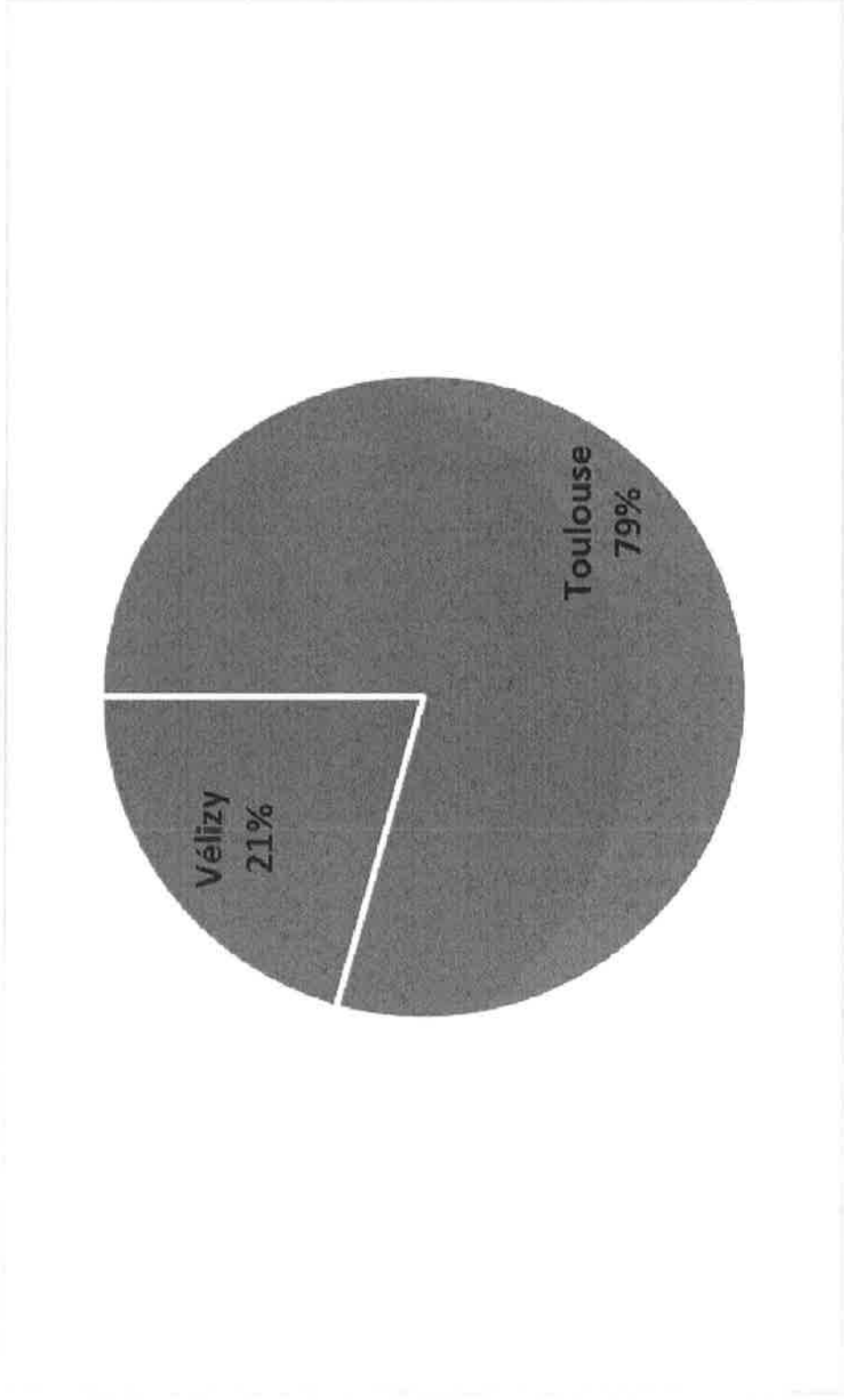
# La participation



N=105



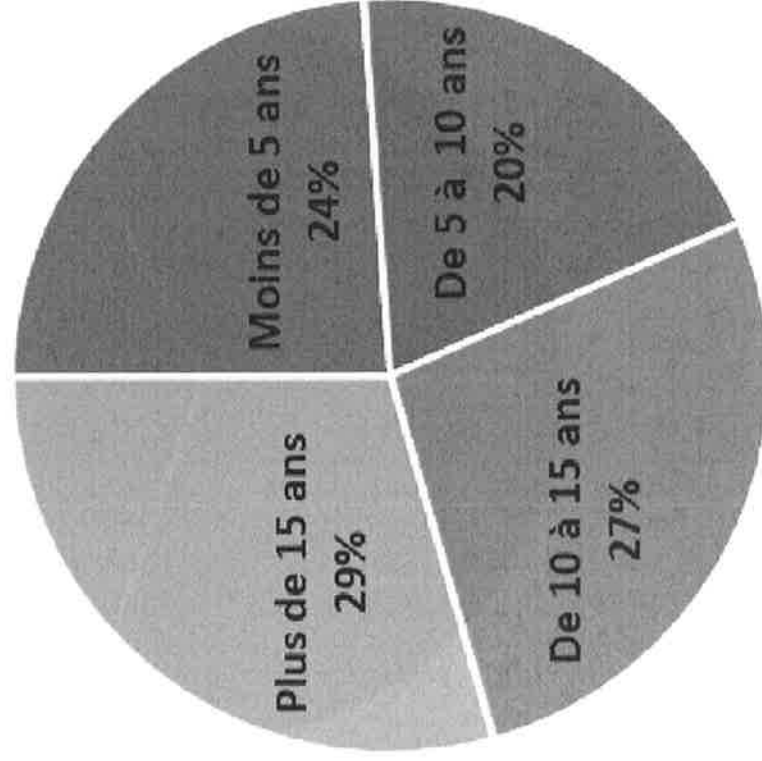
## Site de travail



n=92



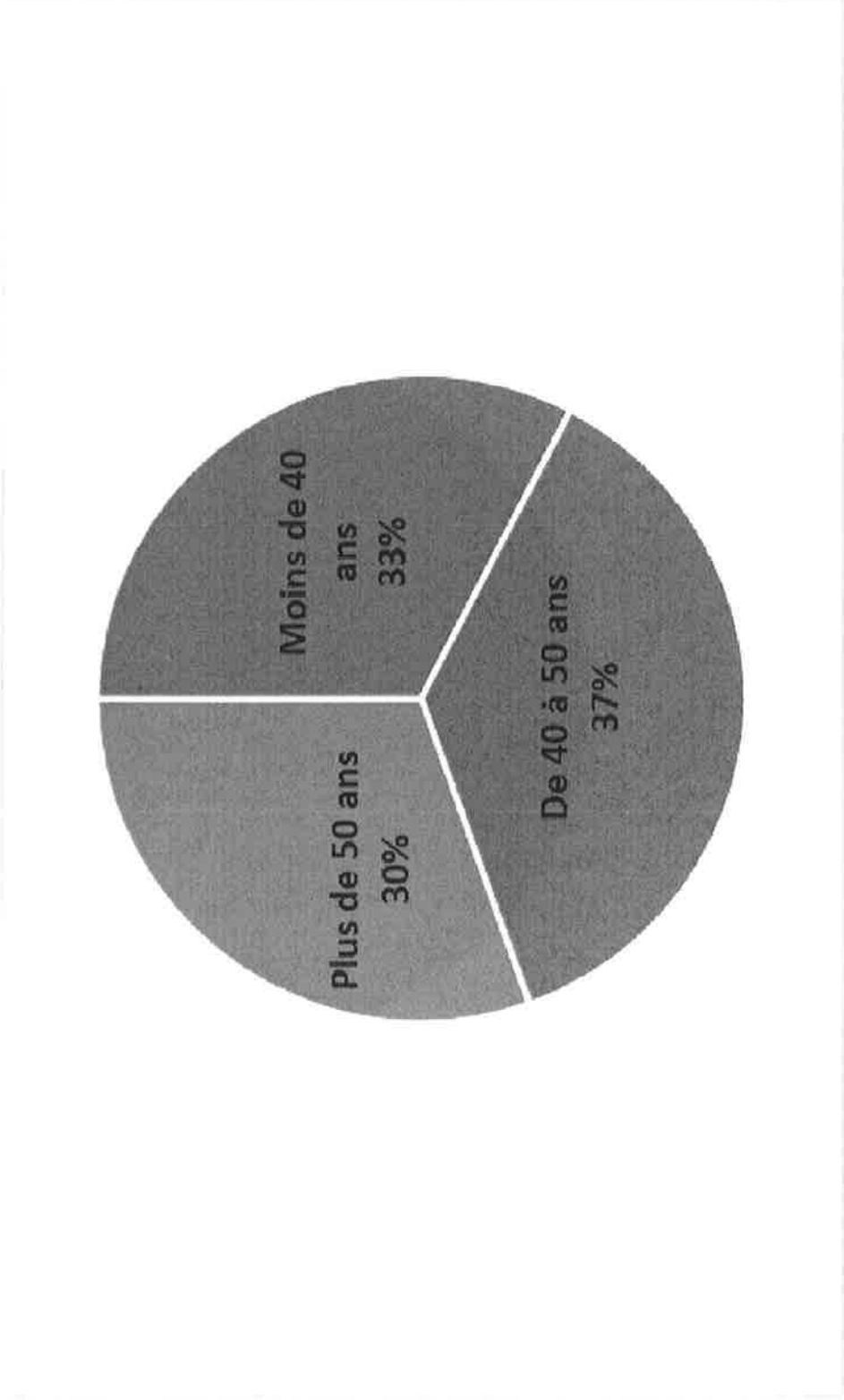
# Ancienneté



n=92



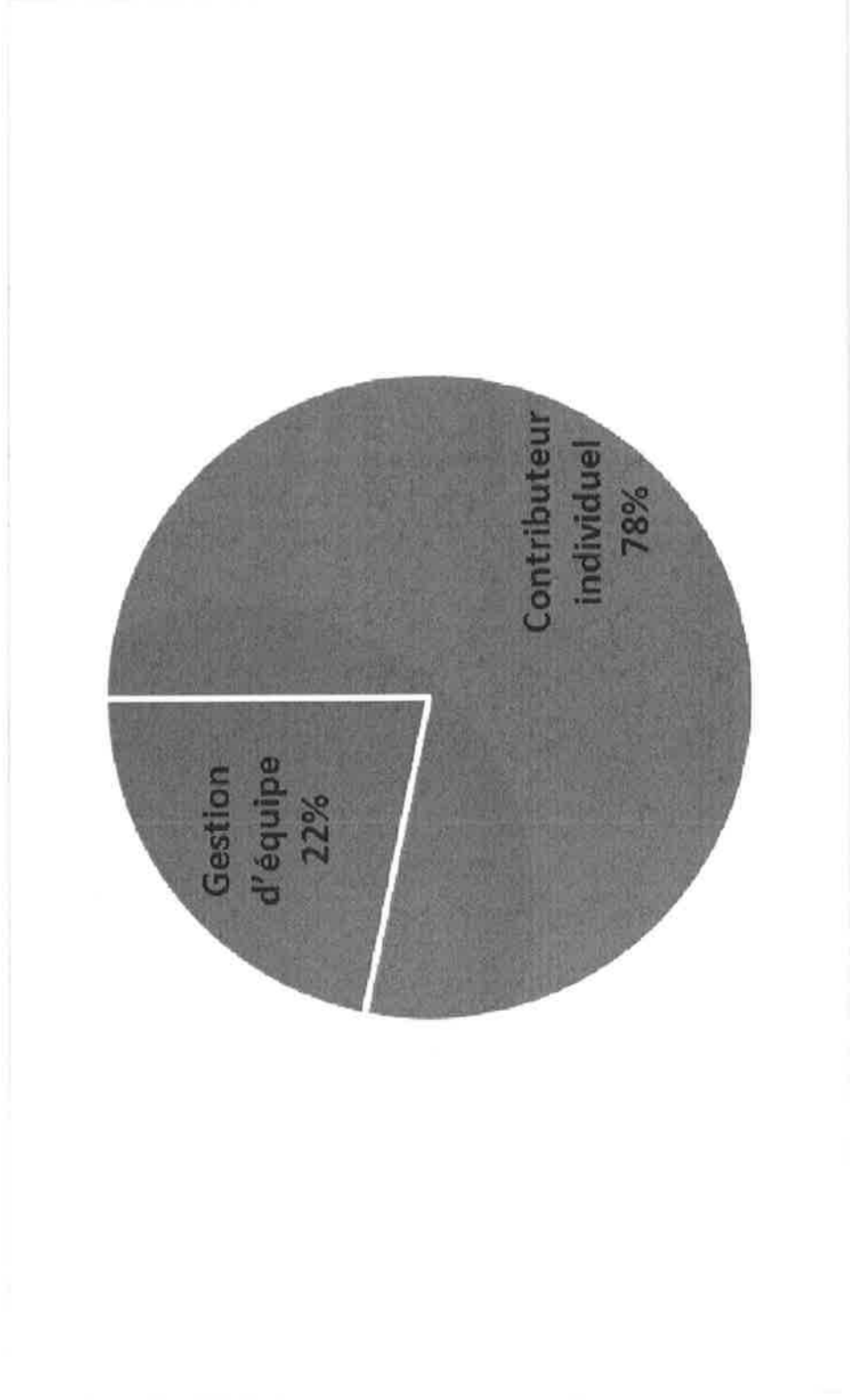
# Age



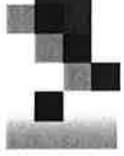
n=92



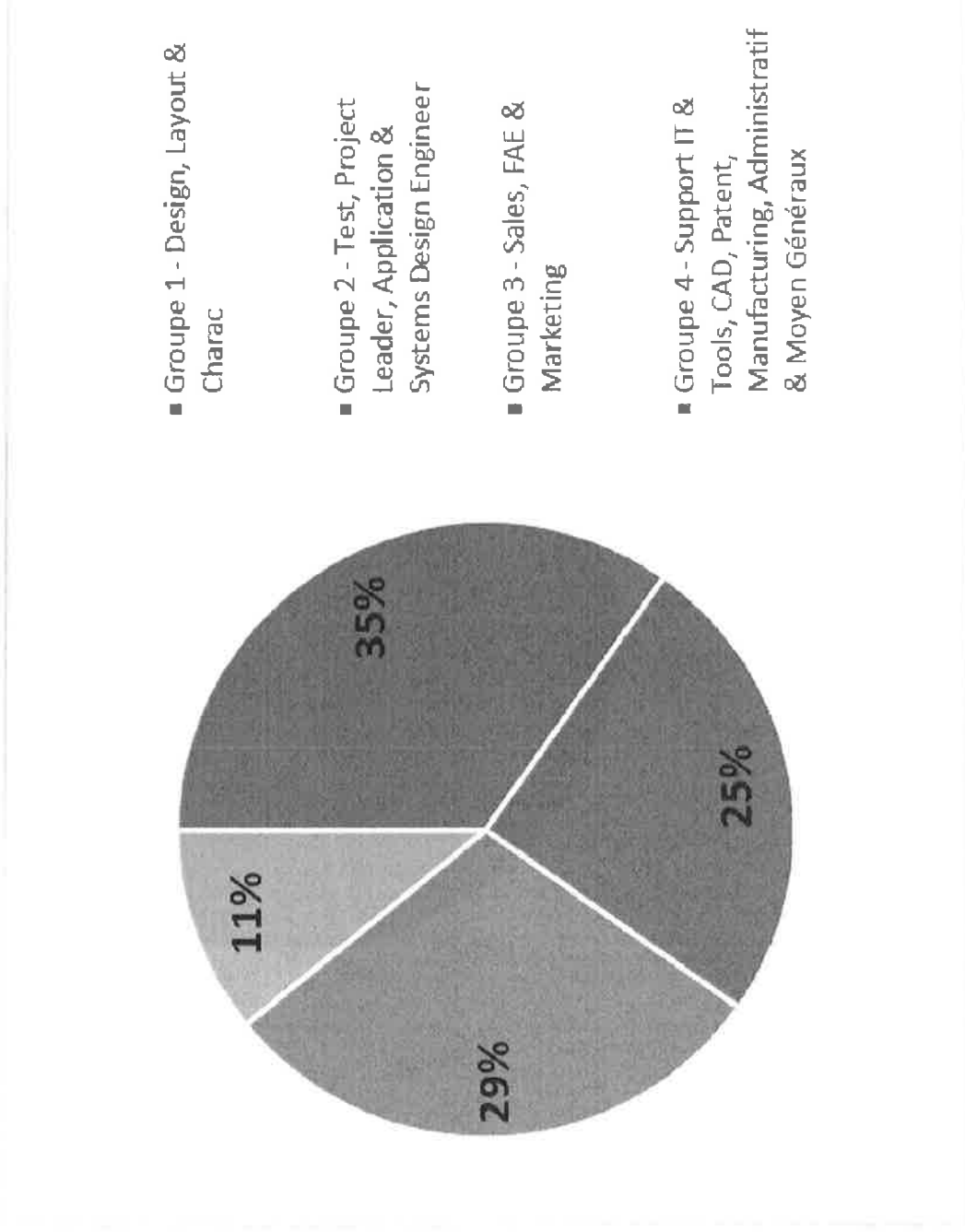
# Fonction



n=92



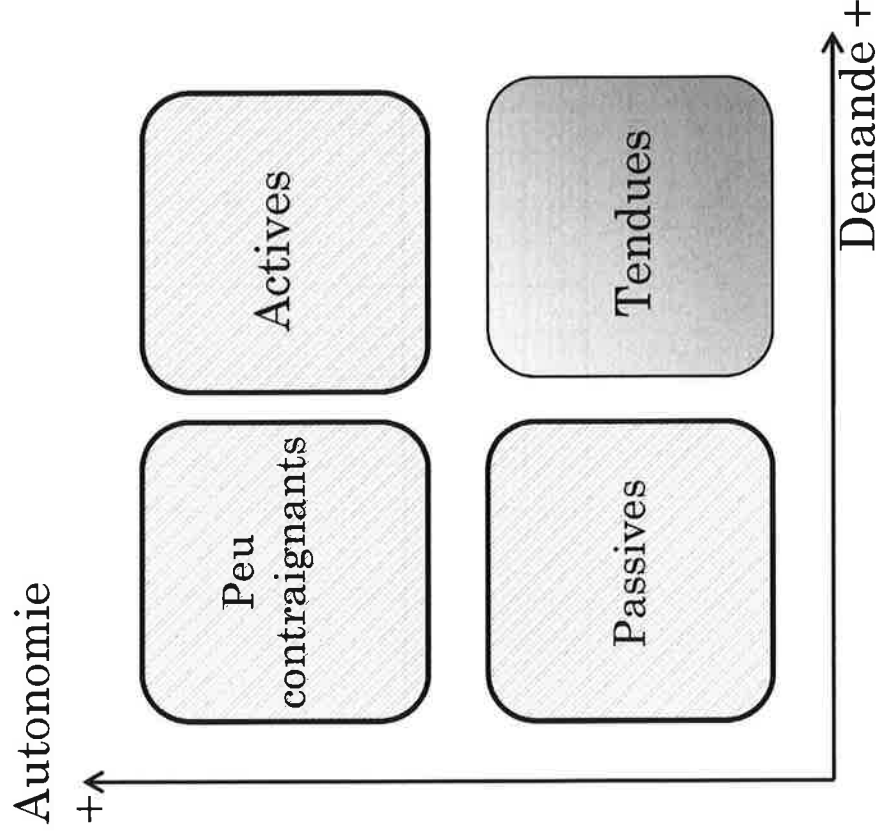
# Groupes métiers



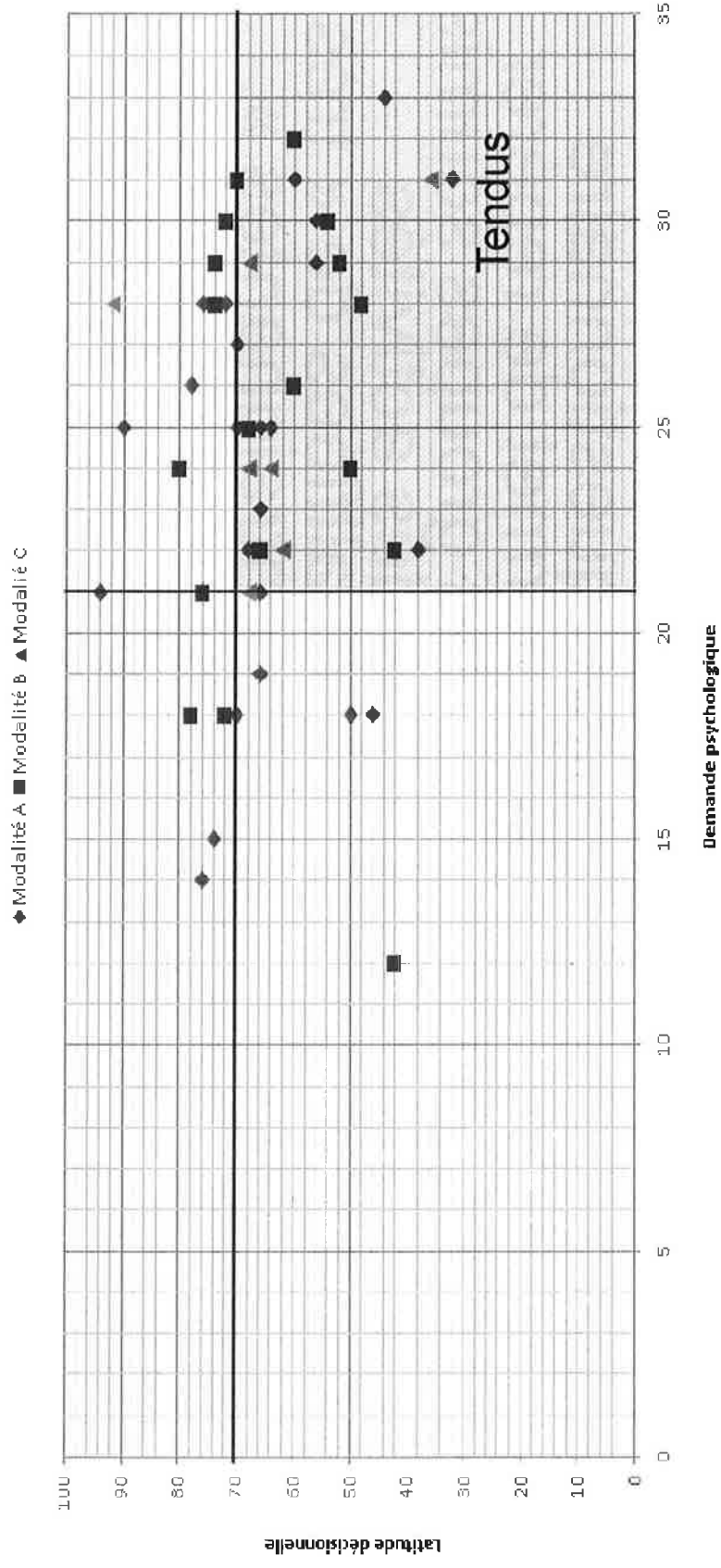
n=92

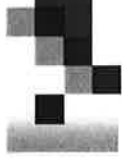
# LE MODÈLE DE KARASEK (DEMANDE-CONTRÔLE)

Ce questionnaire permet de repérer les groupes soumis à des activités qualifiées de « très contraignantes », source de stress excessif et ceux à surveiller (Actives et Passives).



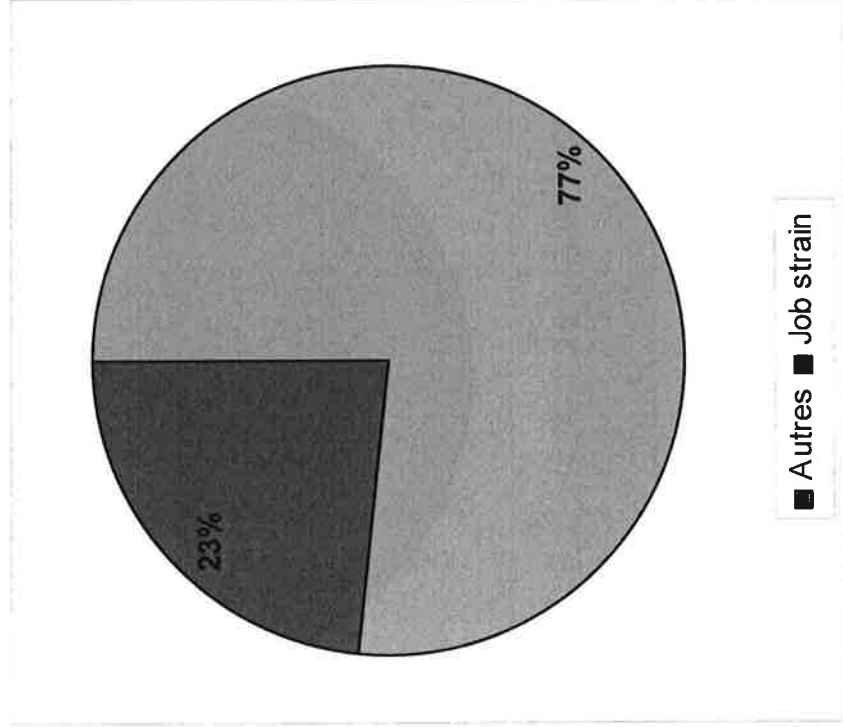
# Exemple de résultats



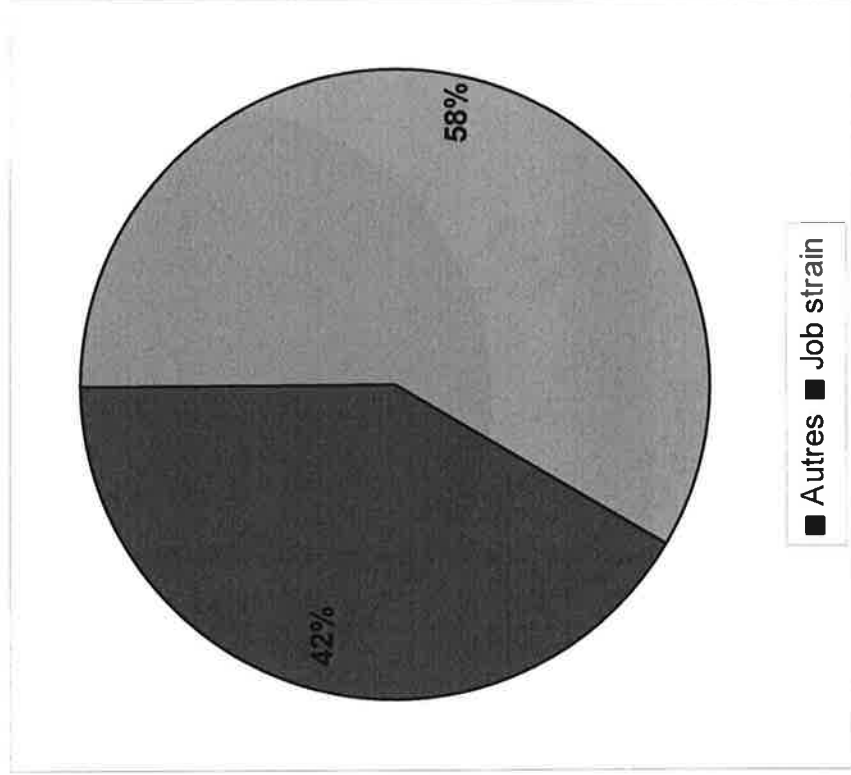


# En 2012

Entreprises françaises de service  
aux entreprises, SUMER 2003



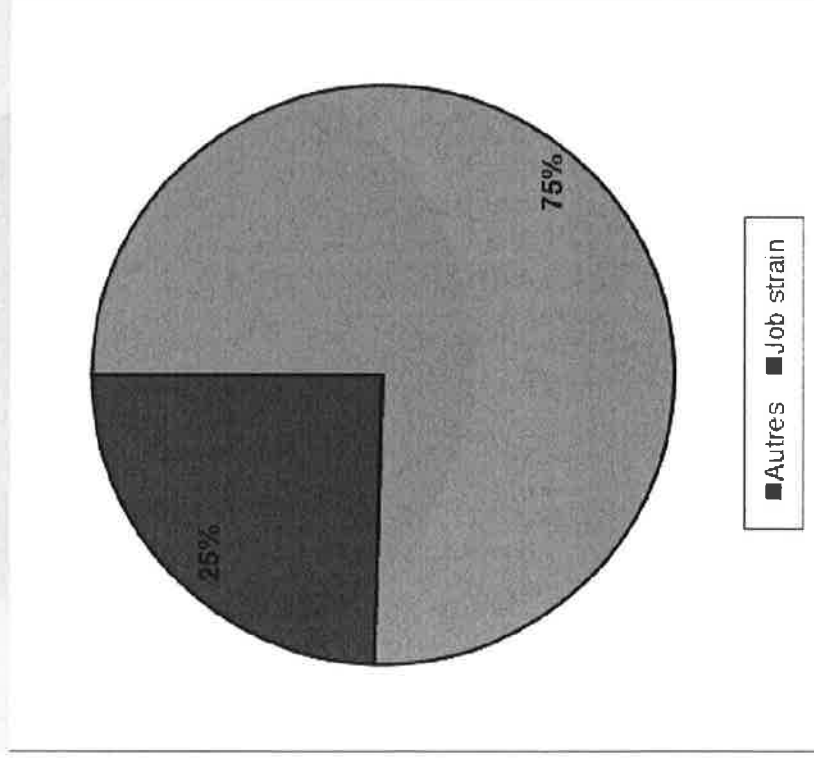
ON Semiconductor, 2012



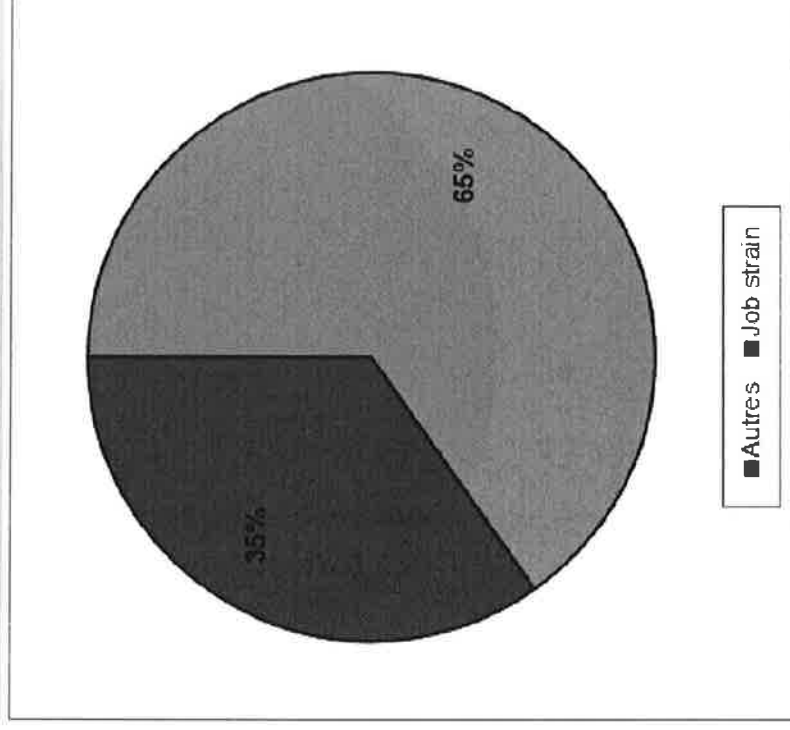
n=96 11

# En 2014

Entreprises françaises du secteur tertiaire, SUMER 2010



ON Semiconductor, 2014



n=92



*En 2014, Qui sont les salariés ou groupes de salariés les plus exposés ? Percevant leur situation de travail comme tendue*

- Les salariés de Vélizy
- Les salariés ayant une ancienneté comprise entre 10 et 15 ans au sein de ON Semiconductor
- Les contributeurs individuels
- Sur la base de la variable groupe de travail:
  - *Groupe 2 - Test, Project Leader, Application & Systems Design Engineer*
  - *Groupe 3 - Sales, FAE & Marketing*



*En 2014, Qui sont les salariés ou groupes de salariés les moins exposés ?*

- Les salariés les moins exposés sont:
  - Les salariés ayant une ancienneté de moins de 5 ans
  - Gestion d'équipe (Responsabilité hiérarchique de personne(s))
  - Groupe 1 - Design, Layout & Charac

# SAMSI

T o u l o u s e

La santé au Travail

## Annexes





## Questions du CHSCT

- Vous est-il possible d'extraire les items importants pour chaque groupes à risque?
- Pouvez-vous faire état de l'évolution de l'exposition des groupes à risque entre 2012 et 2014?
- Quels sont les points d'amélioration majeurs entre 2012 et 2014?



Vous est-il possible d'extraire les  
items importants pour chaque  
groupes à risque?



## Les salariés de Vélizy

- La sous dimensions la plus importante est le « Morcellement, et le manque de prévisibilité » :
  - Q16 - *Mes tâches sont souvent interrompues avant d'être achevées, nécessitant de les reprendre plus tard*
  - Q17 - *Mon travail est très bousculé*
  - Q18 - *Attendre le travail de collègues ou d'autres départements ralentit souvent mon propre travail*



Les salariés ayant une ancienneté comprise entre 10 et 15 ans au sein de ON Semiconductor

- La sous dimensions la plus importante est le « Complexité - intensité »:
  - Q14 - *Je reçois des ordres contradictoires de la part d'autres personnes*
  - Q11 - *Mon travail me demande de travailler intensément*
  - Q15 - *Mon travail demande de longues périodes de concentration intense*



## Les contributeurs individuels

- La sous dimensions la plus importante est  
« Latitude ou marges de manoeuvre »:
  - Q4 - *Mon travail ne me permet pas de prendre souvent des décisions moi-même*
  - Q6 - *Dans ma tâche, j'ai très peu de libertés pour décider comment je fais mon travail*
  - Q8 – *Je n'ai pas la possibilité d'influencer le déroulement de mon travail*



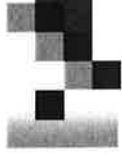
*Groupe 2 - Test, Project Leader, Application & Systems  
Design Engineer*

- **Quantité - rapidité**
  - Q10 - *Mon travail me demande de travailler très vite*
  - Q12 - *On me demande d'effectuer une quantité de travail excessive*
  - Q13 - *Je ne dispose pas du temps nécessaire pour exécuter correctement mon travail*



## Groupe 3 - Sales, FAE & Marketing

- La sous dimensions la plus importante est le « Morcellement, et le manque de prévisibilité »:
  - Q16 - *Mes tâches sont souvent interrompues avant d'être achevées, nécessitant de les reprendre plus tard*
  - Q17 - *Mon travail est très bousculé*
  - Q18 - *Attendre le travail de collègues ou d'autres départements ralentit souvent mon propre travail*



Pouvez-vous faire état de l'évolution  
de l'exposition des groupes à risque  
entre 2012 et 2014?

## Evolution de la proportion de salariés « tendus » des groupes à risque entre 2012 et 2014

<b>Groupe</b>	<b>% de salariés « tendus » 2012</b>	<b>% de salariés « tendus » 2014</b>	<b>Tendance</b>
Vélizy	47,4	47,4	Pas d'évolution
10 à 15 ans d'ancienneté	42,9	40	Légère baisse de la proportion de salariés tendus
Contributeur Ind.	46,3	41,7	Baisse de la proportion de salariés tendus
Groupe 2	60,0	47,8	Forte baisse de la proportion de salariés tendus
Groupe 3	46,7	37	Forte baisse de la proportion de salariés tendus



Quels sont les points d'amélioration  
majeurs entre 2012 et 2014?



## Quels sont les points d'amélioration majeurs entre 2012 et 2014?

- L'amélioration majeure entre 2012 et 2014 concerne le « groupe ». En effet, ce groupe perçoit avoir une demande moins forte et une autonomie plus grande. Les sous dimension pour lesquelles on observe la plus grande amélioration sont:
  - Quantité – Rapidité
  - Complexité - Intensité



## Les pistes d'action

- Afin d'explorer ce qui est conseillé auprès des autres entreprises je vous propose de consulter les documents suivants:
  - *La Grille d'identification des RPS* par INSPQ,  
M. VEZINA
  - ED6140, *Evaluer les RPS: l'outil RPS-DU*,  
INRS



# **ANNEXE 3**



---

# FORFAIT EN JOURS ET SUIVI DE LA CHARGE DE TRAVAIL

## I - Rappel des règles du Forfait jours

- Tous les collaborateurs cadres des sociétés ON Semiconductor France SAS et ON Semiconductor SAS sont en forfaits jours ( 213 jours par an) en raison de leur autonomie dans leur activité professionnelle.
- Le document auto-déclaratif qui doit être signé par le collaborateur et le Manager permet de s'assurer du respect du nombre de jours travaillés.
- Les collaborateurs disposent de 13 jours de RTT par an à prendre par trimestre. Un contrôle régulier est effectué par le Département des Ressources Humaines (kiosque RH) pour s'assurer que ces jours soient pris. A défaut un report et une planification sont effectués avec validation du Manager .
- Le collaborateur en forfait jours reste soumis aux règles du repos quotidien de 11 heures et du repos hebdomadaire de 35 heures ( 24 heures + 11 heures).

# FORFAIT EN JOURS ET SUIVI DE LA CHARGE DE TRAVAIL

## II – Le suivi de la charge de travail :

A – Entretien individuel avec chaque salarié ayant une convention de forfait en jours et son Manager.

Au vu des résultats des actions RPS menées l'entretien qui était semestriel depuis 2011 sera annuel en 2014.

L'entretien porte essentiellement sur :

=> *la charge de travail du salarié*

=> *l'organisation du travail dans l'entreprise*

=> *l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale*

=> *la rémunération du salarié*

L'entretien est formalisé par écrit dans le formulaire ci-dessous .

# **ANNEXE 4**





---

**RAPPORT ANNUEL CHSCT  
ON Semiconductor France SAS  
2013**

---

# RAPPORT ANNUEL CHSCT

## **I. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

---

### ***1.1 Identification***

---

#### **Site de Toulouse (31) :**

- **ON Semiconductor France SAS**

132 Chemin de Basso Cambo  
BP 53512  
31035 TOULOUSE Cedex 01

Activité économique : commerce de gros de composants et d'autres équipements électroniques.

Code NAF 4652 Z  
N° SIRET : 423 339 084 000 83

#### **Site de Vélizy (78) :**

**ON Semiconductor SAS**

2/4 Avenue de l'Europe  
BP 114  
78148 VELIZY Cedex

Activité économique : commerce de gros de composants et d'autres équipements électroniques.

Code NAF 4652Z  
N° SIRET : 520 901 398 00021

- Nombre de comités dans l'entreprise : 1

## 1.2 Effectif moyen mensuel:

ON SEMICONDUCTOR - de Janvier 2013 à décembre 2013	HOMMES	FEMMES	TOTAL	dont étrangers
CADRES Ingénieurs, cadres et assimilés	85	22	107	7
NON CADRES Employés.....	1	1	2	0
Total.....	86	23	109	7

- Nombre d'embauches au cours de l'année 2013: 2
- Nombre de départs au cours de l'année 2013: 7
- Nombre moyen mensuel des salariés d'entreprises extérieures travaillant dans l'établissement: 1.25

## 2. PRINCIPAUX INDICATEURS

### 2.1 Accidents de travail

- Nombre total des accidents survenus aux salariés de l'établissement: 0
- Nombre d'accidents déclarés à l'organisme de Sécurité Sociale: 0
  
- Nombre d'accidents avec arrêt de travail : 0
  - nombre d'accidents de trajet : 0
  - nombre d'accidents de travail : 0
  
- Taux de fréquence:  $\frac{0 \times 1\,000\,000}{1661 \times 75} = 0$
  
- Taux de gravité:  $\frac{0 \times 1000}{1661 \times 75} = 0$
  
- Nombre d'incapacités permanentes (partielles et totales) notifiées dans l'année: 0

- Nombre d'accidents mortels : 0
- Nombre d'accidents du travail dont ont été victimes les salariés d'entreprises extérieures travaillant dans l'établissement : 0
- Répartition des accidents du travail par éléments matériels: sans objet

## ***2.2 Maladies professionnelles ou à caractère professionnel***

---

- Nombre et nature des maladies professionnelles déclarées à la Sécurité Sociale ou à la Mutualité sociale agricole (M.S.A.) au cours de l'année : 0
- Nombre de salariés atteints par des maladies à caractère professionnel, au sens de l'article L. 500 de la Sécurité sociale et nature de celles-ci, au cours de l'année: 0
- Nombre de déclarations par l'employeur des procédés de travail susceptibles de provoquer des maladies professionnelles, au cours de l'année: 0

## ***2.3 Données communes aux accidents et aux maladies***

---

- Nombre de soins à l'infirmerie : 07 visites au local repos.
- Taux et montant de la cotisation "accidents du travail – maladies professionnelles " versée à l'organisme de Sécurité sociale compétent:  
 Taux ON Semiconductor France SAS: 1.19  
 Taux ON Semiconductor SAS Vélizy: 1.18  
 Taux ON Semiconductor SAS Toulouse : 1.35  
 Montant versé pour ON Semiconductor France SAS Toulouse : 62 205.54 €  
 Montant versé pour ON Semiconductor SAS Toulouse: 12 413.88 €  
 Montant versé pour ON Semiconductor SAS Vélizy : 29 382.69 €
- Estimation du coût indirect de l'ensemble des accidents et maladies liées au travail dont ont été victimes les salariés de l'établissement : 0 €.

## ***2.4. Organisation et contenu du travail***

---

- Effectif travaillant en équipe : 0
- Effectif travaillant en tout ou partie la nuit: 0
- Effectif travaillant en fin de semaine: 0
- Effectif dont la rémunération est liée au rendement: 0
- Personnel utilisé à des tâches répétitives: 0

### 3. FAITS SAILLANTS

- **Action continue** : Organisation des visites médicales annuelles, d'embauches, de reprises ou occasionnelles : 34 visites réalisées au cours de l'année 2013 pour Toulouse (**Annexe 01**).
- **Action continue** : Mise en place de contrats d'entretien et de maintenance avec des entreprises extérieures;

Contrats	Toulouse	Vélizy
Chauffage, climatisation, VMC	X	X
Vérifications périodiques des extincteurs	X	X
Contrat maintenance ascenseur	X	X
Contrat vérification annuelle installations électriques	X	X
Contrat maintenance portail automatique	X	Sans objet
Vérification semestrielle PTI	X	Sans objet

- **Action continue** : Etablissement des plans de prévention avec chacune des entreprises extérieures (**Annexe 02**)
- **Action continue** : Présentation aux nouveaux embauchés des règles de sécurité applicable au site : Evacuation incendie – Procédure appel des secours en cas d'accident – Conditions du port du PTI.
- **Action continue** : Mise à jour liste accès salle IEC.
- **Action continue** : Suivi des désordres techniques sous garantie avec le constructeur GA.
- **Action continue** : Inspection trimestrielle du site en présence du CHSCT et rédaction d'une liste de travaux d'améliorations à réaliser.
- **Janvier 2013** : Formation aux gestes d'échauffement et de relaxation au poste de travail dispensé par le SAMSI.
- **Mars 2013** : Organisation avec le Médecin du Travail d'une campagne de prise de sang permettant de faire pour les volontaires un « diagnostic santé ». Toulouse : 40 personnes.
- **Mars 2013** : Mise à jour « Document Unique »
- **Juin 2013** : Exercice annuel d'évacuation incendie du site de Toulouse et initiation au maniement des extincteurs.
- **Juin et Novembre 2013** : Comité pilotage RPS.
- **Juin 2013** : Communication aux employés des actions du plan RPS.

- **Avril - Novembre et Décembre 2013** : Recyclage des Secouristes du Travail de l'entreprise.

<b>Secouristes du Travail</b>	<b>Toulouse</b>	<b>Vélizy</b>
Nouvelles formations (Nbre de salariés)	0	10 (*)
Recyclage annuel (Nbre de salariés)	6	0

(\*) Recyclages sur Vélizy transformés en formation initiale car délais dépassés.

- **Septembre 2013** : Organisation d'une campagne de vaccination contre la grippe.
- **Mars et Novembre 2013** : Formation pour l'habilitation électrique du personnel intervenant sur des installations électriques :
  - Personnel formé par le bureau SOCOTEC.
  - Délivrance des habilitations par le Responsable Moyens Généraux - Sécurité de ON Semiconductor.
  - Tenue à jour d'un registre informatique des habilitations.

<b>Habilitations électrique</b>	<b>Toulouse</b>	<b>Vélizy</b>
Nouvelles/ Recyclage habilitations (Nbre de salariés)	16	0

- **Décembre 2013** : Validation de l'enquête RPS 2014.

## **4. MOYENS ET ACTIONS**

---

Cette quatrième partie est consacrée au bilan des moyens et des actions des diverses parties prenantes dans l'établissement.

### **4.1. Le C.H.S.C.T.**

---

- Moyens de secrétariat : Rapports et documents de suivis (Plan d'action) réalisés par le secrétaire du CHSCT
- Nombre de réunions: 4
  - nombre de réunions ordinaires: 4
  - nombre de réunions extraordinaires: 0
  - à la demande des représentants du personnel : 0
  - à la suite d'un accident : 0
- Nombre d'enquêtes menées par le C.H.S.C.T: 0
- Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent: 0
- Nombre de cas de recours à un expert: 0
- Nombre de représentants du personnel formés: 1

## 4.2. Les groupes d'expression

---

- Nombre de groupes d'expression : 1
- Nombre total de salariés participant aux réunions d'expression : 15
- Nombre de réunions organisées dans l'année : 2
- Bilan des réalisations et des problèmes non résolus dans le domaine de compétence du C.H.S.C.T : Pas de problème non résolu pour l'année concernée. Se rapporter au chapitre 3 « Faits saillants » pour le bilan des réalisations.

## 4.3. La direction

---

a) Moyens spécialisés en prévention et amélioration des conditions de travail :

L'entreprise dispose d'un Responsable Sécurité. Son rôle est d'assurer la mise en conformité de l'entreprise vis à vis des obligations légales en matière de sécurité et de conditions de travail.

Il coordonne toutes les actions avec nos prestataires extérieurs et le CHSCT.

Pour l'année en cours, les sommes consacrées à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail sur les deux sites nationaux, se répartissent comme suit :

- prestations et travaux d'amélioration : 0.00 € HT
- coût de la formation :
  - Recyclage secouristes : 1.808 € HT
  - Formation secouriste : 0 € HT
  - Habilitation électrique : 1543 € HT
  - Formation CHSCT : 750 € HT

## 4.4. Actions menées et mise en œuvre du programme

---

Dans les chapitres précédents ont été précisés l'ensemble des actions menées et terminées au 31 décembre 2013.

Actions de formation menées dans l'année :

Formations	Toulouse	Vélizy
Secouristes du Travail	6	10
Habilitation électrique	16	0
Formation CHSCT (CRAM – RPS) CHSCT	0	1
<b>Nombre total de personnes formées</b>	<b>22</b>	<b>11</b>

**PROGRAMME 2014**  
**ON Semiconductor FRANCE SAS**

## Programme 2014 :

- Organisation du vaccin contre la grippe.
- Organisation d'une prise de sang.
- Groupes d'expression suivant le Plan RPS
- Enquête RPS 2014. Questionnaire anonyme envoyé à tous les employés
- Suivi du Plan d'action et de prévention des R.P.S
- Visite des locaux par une IPRP/Ergonome du SAMSI .
- Surveillance du chauffage et de la climatisation par mesure température / hygrométrie à différents endroits du bâtiment, et aux différentes saisons ; contrôle de la qualité de l'air ambiant.
- Recyclage annuel réglementaire des formations secouristes.
- Exercice annuel d'évacuation incendie.
- Vérification périodique des extincteurs.
- Vérification annuelle des équipements électriques.
- Etablissement de nouveaux plans de prévention si nouveaux sous-traitants.
- Habilitations électriques / recyclages
- Rapport annuel d'activité.
- Revue du document unique
- Election du CHSCT

# **ANNEXE 01**

## **Site de Toulouse**



# **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE ON SEMI CONDUCTOR**

*Année 2013*

**Dr Nadine MAIRET-BEDE**

## RECAPITULATIF D'ACTIVITE

**Dr MAIRET-BEDE Nadine**

### **A - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SERVICE INTERENTREPRISES**

***A-1 NOM et ADRESSE du service médical :***

**SAMSI - SANTE AU TRAVAIL**

26 Avenue Didier Daurat

31400 TOULOUSE

Tél : 05 62 15 02 00

***A-2 SECTEUR GEOGRAPHIQUE et/ou PROFESSIONNEL***

**A-2.1 CENTRE FIXE et ADRESSE du secteur :**

**SAMSI - TOULOUSE MONTAUDRAN**

26, AVENUE DIDIER DAURAT

31400 TOULOUSE

Tél : 05 62 15 02 00

**A-2.2 NATURE des locaux ou exerce le médecin du travail et répartition du temps de travail dans chacun d'eux en pourcentage :**

- en entreprise : 0 %
- en centre mobile : 83 %
- en centre fixe : 17 %
- en centre annexe : 0 %

**B - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENTREPRISE**

**B-1 RAISON SOCIALE : ON SEMICONDUCTOR FRANCE**

**B-2 ADRESSE**

132 CHEMIN DE BASSO CAMBO  
BP 53512  
31035 TOULOUSE CEDEX 1

**B-3 EFFECTIF ATTRIBUE : 93                      EFFECTIF REEL: 93**  
Au 01 janvier    Pris en charge

**B-4 REPARTITION DE L'EFFECTIF PRIS EN CHARGE :**

Le paragraphe 2) regroupe l'ensemble des catégories correspondant à la réforme mise en place dans le service hors SM, SM/R DATR et SM/R Intérimaire

1) SM Ordinaire

	90
	3

2) SMR

<b>C - EXAMENS CLINIQUES EFFECTUES</b>		Nombre total Annuel
<b>C-1 EXAMENS PERIODIQUES</b>		25
C-1.1 VISITES MEDICALES PERIODIQUES totales (1ère visite)		0
<i>Salariés non SMP</i>		0
<i>Salariés SMP</i>		
SM Renforcée		0
SMR Biannuelle		0
SMR Autre		0
SMR Intérimaire		0
SMR DATR-A		0
C-1.2 VISITES MEDICALES SUPPLEMENTAIRES totales (2ème vis)		0
<i>Salariés SMP</i>		
SM Renforcée		0
SMR Biannuelle		0
SMR Autre		0
SMR Intérimaire		0
SMR DATR-A		0
<b>C-2 EXAMENS MEDICAUX NON PERIODIQUES</b>		5
1 Visites d'embauche		2
2 Visites de pré reprise à l'initiative du		0
Médecin traitant <input type="text" value="0"/>	Médecin Conseil <input type="text" value="0"/>	
Salarié <input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	
3 Visites de reprise		3
Après maternité <input type="text" value="0"/>	Après A.T <input type="text" value="0"/>	
Après maladie <input type="text" value="3"/>	Après M.P <input type="text" value="0"/>	
4 Visites occasionnelles		0
Demande salarié <input type="text" value="0"/>	Médecin du travail <input type="text" value="0"/>	
Demande employeur <input type="text" value="0"/>	Urgences <input type="text" value="0"/>	
Absences répétées <input type="text" value="0"/>	Autres <input type="text" value="0"/>	
<b>C-3 TOTAL DES EXAMENS CLINIQUES (5-1 + 5-2)</b>		30

<b>D - EXAMENS COMPLEMENTAIRES</b>
------------------------------------

***D-1 Examens complémentaires prévus par les décrets spéciaux dont la nature et la fréquence sont prévues***

Nature du risque	Nature de l'examen	Nombre d'examens
Travail sur écran	Visiotest	28
<b>TOTAL</b>		<b>28</b>

***D-2 Examens complémentaires - Article R 4624-25/26/27***

Nature de l'examen	Cadre de la prescription et nombre d'examens					
	Aptitude	M. Caract. Prof.	M.P.	M. Danger.	Autres	TOTAL
AUDIOMETRIE TONALE OU VOCALE	0	0	0	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

## **E – INFIRMIERES EN SANTE AU TRAVAIL**

En raison de la diminution du nombre de médecins du travail et l'augmentation du nombre de salariés, le SAMSI a mis en place un protocole infirmier en collaboration avec un groupe de médecins volontaires.

**L'infirmière diplômée en santé au travail (IDEST)** reçoit des salariés en entretien et fait le point avec eux sur les changements qui auraient pu survenir dans leurs conditions de travail, leur ressenti, les manifestations pathologiques et leurs problèmes.

**L'IDEST ne délivre pas d'aptitude mais la fiche de présence.**

Si elle décèle le moindre souci, elle réoriente le salarié vers le médecin du travail.

Pour ON SEMI CONDUCTOR, Mme Sophie FRESQUET a reçu 27 personnes en entretiens infirmiers.

<b>F- CONCLUSIONS DES EXAMENS CLINIQUES ET COMPLEMENTAIRES</b>
--

***F-1 CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES***

(Nombre d'avis)

	<b>Embauche</b>	<b>Reprise</b>	<b>Annuelle</b>	<b>Autres</b>	<b>TOTAL</b>
Apte	2	3	0	0	<b>5</b>
Apte avec restriction	0	0	0	0	<b>0</b>
Apte avec aménagement de poste	0	0	0	0	<b>0</b>
Inapte au poste mais apte à un autre	0	0	0	0	<b>0</b>
Inapte temporaire	0	0	0	0	<b>0</b>
Inapte à tous postes dans l'entreprise	0	0	0	0	<b>0</b>

**F-2 CONCLUSIONS MEDICALES**➤ Pathologies dépistées et observées quelle qu'en soit la cause

Pathologie d'appareil qui suscite l'orientation :

**Nombre de salariés  
orientés****7**

	Nombre de salariés
Cardiologie	1
Dermatologie	0
Endocrinologie	1
Gastro-Entérologie	0
Hématologie	0
Néphrologie	0
Neurologie	0
Ophthalmologie	3
Oto-Rhino-Laryngologie	0
Pneumologie	0
Psychiatrie	0
Rhumatologie	0
Urologie	0
Autres pathologie d'appareil	2
<b>TOTAUX</b>	<b>7</b>

<b>G- ACTIONS SUR LE MILIEU DU TRAVAIL</b>
--

***G-1 Temps mensuel consacré aux actions en milieu de travail: 1:27***

***G-2 Etude du milieu de travail:***

G-2.1 Nombre de fiches d'entreprises :

		- nouvelles	0
- Existantes en début d'année	1	- mises à jour	1

G-2.2 Données numériques sur le tiers temps:

➤ Nombre d'entreprises différentes visitées : 1

Nature des lieux de travail visités :

- Bureaux	1	- Chantiers	0
- Ateliers	0	- Autres	0

➤ Entreprise ayant fait l'objet de plusieurs visites : 1

# ECHAUFFEMENTS ET ETIREMENTS AU POSTE DE TRAVAIL SUR ÉCRAN DE VISUALISATION



## OBJECTIF :

Prévention active des lombalgies et des TMS :

- ➔ Les échauffements permettent de préparer le corps à l'activité professionnelle afin de diminuer l'ensemble des risques articulaires et musculaires liés au travail.
- ➔ Les étirements, en pause active, réduisent efficacement les TMS en favorisant le soulagement articulaire et musculaire, la circulation sanguine et le repos oculaire.

## PROGRAMME :

- ✦ Expliquer les TMS (troubles musculo-squelettiques),
- ✦ Principes de l'échauffement,
- ✦ Exercices d'échauffements,
- ✦ Principes de l'étirement,
- ✦ Exercices d'étirements.

Formation d'une durée de 1h30.

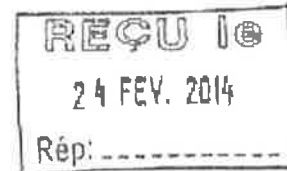
## MISE EN PLACE DE L'ECHAUFFEMENT AU POSTE :

- ✓ L'échauffement doit se faire à la prise et sur le lieu du poste de travail,
- ✓ L'échauffement durera entre 2 et 4 min.

## MISE EN PLACE DE L'ETIREMENT ou PAUSE ACTIVE AU POSTE :

- ✓ La pause active doit se faire au poste, elle est idéale au bout d'une heure de travail et est indispensable au bout de deux heures de travail en continu :
- ✓ Une Pause active d'environ 2 min.

## **Site de Vélizy**



ON SEMICONDUCTOR SAS  
A l'attention de Monsieur LEVENT Patrice  
2 - 4 avenue de l'Europe  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Velizy, le 10 février 2014

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint votre fiche d'entreprise, suite à la visite de vos locaux le 21 janvier dernier. Celle-ci doit être mise en place dans toutes les entreprises.

Elle est tenue à la disposition de l'inspecteur du travail et du médecin inspecteur du travail. Elle peut être consultée par les agents des services de prévention des CRAM.

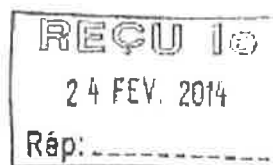
L'établissement de cette fiche est réglementé par l'article D 4624-37 du Code du Travail l'arrêté du 29 mai 1989 et la circulaire DRT 89/5 du 21 février 1989.

Elle sera régulièrement mise à jour.

En restant à votre disposition et en vous remerciant de votre confiance.  
Bien cordialement.

Mme GICQUEL Karine

Assistante Technique



## FICHE D'ENTREPRISE

( Article D.4624-37 - C.T. et Arrêté du 29 mai 1989 )

### I. Renseignements d'ordre général

Date de la visite	Médecin
21/01/2014	Redor Florence

#### CENTRE ACMS

ACMS VELIZY  
Vélizy Espace - Bât. "Le Marmoz"  
13 avenue Morane Saulnier  
78140 VELIZY

#### ENTREPRISE \*

ON SEMICONDUCTOR SAS  
2-4 avenue de l'Europe  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

#### Informations complémentaires \*

Nature d'activité (NAF) : 4652Z - Commerce de gros (commerce Interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication

Convention Collective : Oui  Non

CHSCT : Oui  Non

Délégués du personnel : \_\_\_\_\_

#### Effectif \*

TOTAL	Femmes	Hommes
25	6	19

\* validé par l'employeur

## II - Conditions générales de travail

### II.1 - Temps de travail

Temps de travail hebdomadaire : 35h

	effectif	Durée de travail pratiquée dans l'entreprise
Travail de nuit	0	
Travail posté	0	
Travail en alternance	0	

#### II.1.1 - Commentaires sur le temps de travail

horaires classiques sur une plage de 8h - 20h

### II.2 - Installations générales

#### II.2.1 - Caractéristiques des locaux de travail

Filiat de vente de composants électroniques d'une société américaine, siège social français à Toulouse.  
Nouveaux locaux depuis le 01/01/2013, situés dans un bâtiment des années 80 réhabilité avec gardien d'immeuble, où l'on retrouve une vaste entrée avec un escalier et 2 ascenseurs. Les bureaux sont situés au 3ème étage, plus la moitié du 4ème étage où se situent le laboratoire, les salles de réunion et la cuisine (bien équipée) avec des cloisons amovibles hermétiques.

Environ 700m2 au total avec bureaux de 4 à 5 personnes (ce qui est moins bruyant et plus convivial que les open-space), et bureaux individuels, placés en périphérie du bâtiment.

Travail à domicile possible.

4 salles de réunion

Travaux faits : recloisonnés, repeints, recablés et climatisation refaite au bord des fenêtres.

Local à archives vidéé : peu d'archives

Plantes vertes entretenues par des professionnels (contrat).

L'éclairage est mixte. D'une part diffusé par les larges fenêtres sur lesquelles sont disposées des stores à lamelles horizontales, et d'autre part, par des tubes fluorescents de bonne qualité munis de grilles micro-perforées. Quelques lampes d'appoint sont disposées sur les bureaux.

Moquette foncée au sol. Murs blanc cassé.

#### II.2.2 - Existence d'équipements sociaux

Non	Oui	( Evaluation )
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Salle de repos
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Réfectoire cuisine équipée : micro-ondes, frigo, lave-vaissel
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Restaurant d'entreprise Tickets-restaurant
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Distributeurs de boissons fontaine à eau, machine à café

### II.3 - Hygiène générale

Non	Oui	( Description et évaluation sommaire )
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Dispositifs d'aération fenêtres qui ne s'ouvrent pas
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Ventilation VMC
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Conditionnement d'air climatisation réversible
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Chauffage
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Vestiaires patères dans les bureaux
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Douches
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Toilettes en nombre suffisant au 3è et 4è étage

- Autres : Programmation de la température et de la vitesse de la ventilation.

Ménage effectué par une société extérieure 2 fois par semaine pendant 3h.